
**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

Distr. restreinte
25 août 2021
Français
Original : anglais et français

**Comité permanent
82^e réunion**

**Ordre du jour provisoire annoté
(15 – 16 septembre 2021)**

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Gestion, contrôle financier, contrôle administratif et ressources humaines**

Le Comité permanent examinera les sous-points suivants et les rapports y relatifs :

a) Finances et contrôle

- i) *États financiers pour l'année 2020 tels que contenus dans le Rapport du Comité des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale sur le rapport financier et les états financiers vérifiés relatifs aux fonds constitués au moyen de contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (A/AC.96/1212)¹ ;*
- ii) *Problèmes clés et mesures prises en réponse au Rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 2020 (A/AC.96/1212/Add.1) ; Suivi des recommandations des années antérieures ;*
- iii) *Audit interne du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés concernant la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 (A/AC.96/1214) ;*
- iv) *Rapport annuel du Comité d'audit et de contrôle indépendant pour 2020/2021 (EC/72/SC/CRP.21) ;*
- v) *Proposition pour l'établissement d'un Règlement financier du HCR (EC/72/SC/CRP.22).*

b) Gestion

Un exposé sur l'intégrité au HCR sera présenté au Comité.

c) Ressources humaines

Ressources humaines, y compris le bien-être du personnel (EC/72/SC/CRP.23).

3. Coordination

Un document sur les *Progrès relatifs à la mise en œuvre des engagements du « Grand Bargain » (EC/72/SC/CRP.24)* sera également présentée au Comité permanent.

¹ Voir également le document A/76/5/Add.6.

4. Protection internationale

Un exposé sera présenté au Comité permanent sur le processus de rédaction de la conclusion du Comité exécutif.

5. Politique de programme/protection

Un exposé sur les préparatifs de la réunion de hauts responsables (GRF) sera également présenté au Comité.

6. Budgets-programmes et financement

Le Comité permanent examinera les sous-points suivants qui seront présentés et discutés séparément :

- i) *Actualisation des budgets et du financement (EC/72/SC/CRP.25)*. À ce sous-point, un projet de décision sera présenté pour adoption ;
- ii) *Budget-programme pour 2022 du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (A/AC.96/1213) et Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (A/AC.96/1213/Add.1)*. Le document budgétaire contient un projet de décision sur les questions administratives, financières et de programme, devant être présenté pour adoption par le Comité exécutif à sa soixante-douzième session plénière ;
- iii) *Collecte de fonds dans le secteur privé et partenariats (EC/72/SC/CRP.26)*.

7. Questions diverses
